

Communiqué de presse

Date 15 mars 2010

Page 1

Concerne **Assemblée générale de Schindler Holding SA du 15 mars 2010**

Schindler Holding: dividende inchangé

Lors de leur 82^e assemblée générale ordinaire, à Lucerne, les actionnaires de Schindler Holding SA ont approuvé le rapport annuel et les comptes annuels de Schindler Holding SA et donné décharge au Conseil d'administration et à la direction. Les autres propositions du Conseil d'administration, une adaptation des statuts à la loi sur les titres intermédiés, ont également été approuvées.

Schindler Holding SA a clôturé l'exercice 2009 avec un bénéfice de CHF 491 millions (CHF 428 millions l'exercice précédent). L'assemblée générale a adopté les propositions concernant l'affectation du bénéfice. Un dividende (inchangé) de CHF 2.00 brut par action nominative et bon de participation sera donc versé en date du 22 mars 2010.

Concernant les élections, il est à noter que Monsieur Jenö Staehelin, qui a atteint la limite d'âge, s'est retiré du Conseil d'administration à l'occasion de l'assemblée générale. Il a été élu au Conseil d'administration en 1980 et a rendu de fiers services à l'entreprise pendant 30 ans grâce à son expérience internationale en tant qu'ancien ambassadeur de Suisse, notamment au Japon et auprès de l'ONU.

L'assemblée générale a reconduit Monsieur Alexander Schaub, Bruxelles, au poste d'administrateur pour un nouveau mandat de trois ans. Par ailleurs le Prof. Peter Athanas, Baden, anciennement Ernst & Young. A été nouvellement être au conseil d'administration. Il prendra ses fonctions le 2 août 2010, à l'issue de la «cooling off period», conformément à la loi sur la surveillance de la révision, son mandat courant jusqu'à l'assemblée générale ordinaire 2013.

Pour plus d'informations:

Barbara Schmidhauser, Chief Communications Officer
Tél. +41 41 445 30 60, fax +41 41 445 31 44, barbara.schmidhauser@ch.schindler.com
www.schindler.com